



**HAL**  
open science

## SPH - Sciences, philosophie, humanités

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. SPH - Sciences, philosophie, humanités. 2015, Université Bordeaux Montaigne, Université de Bordeaux. hceres-02034049

**HAL Id: hceres-02034049**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034049v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Sciences, Philosophie, Humanités

SPH

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Bordeaux Montaigne

Université de Bordeaux

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Judith REVEL, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Sciences, Philosophie, Humanités
Acronyme de l'unité :	SPH
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4574
Nom du directeur (2014-2015) :	M. Valéry LAURAND
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Valéry LAURAND

## Membres du comité d'experts

Présidente : M<sup>me</sup> Judith REVEL, Université Paris Ouest Nanterre

Experts :

- M. Gérard BENSUSSAN, Université de Strasbourg
- M. Jean-Claude DUPONT, Université de Picardie Jules Verne (représentant du CNU)
- M. Jean-Baptiste GOURINAT, CNRS
- M. Norbert WASZEK, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Charles RAMOND

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

- M. Sandro LORDI (directeur de l'École Doctorale n°480 « Montaigne Humanités »)
- M. Yannick LUNG, Université de Bordeaux
- M. Michel PERNOT, Université Bordeaux Montaigne

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'EA SPH a été créée le 1er janvier 2011 par fusion de deux équipes antérieures : Lumières, Nature, Sociétés (LNS, EA 4201, Bordeaux 3) et Epistémè (EA 2971, Bordeaux 1).

L'EA « Lumières, Nature, Sociétés » était déjà née d'une fusion (en 2007) entre les philosophes, regroupés dans l'EA 3654, et les dix-huitiémistes du CIBEL (Centre Interdisciplinaire Bordelais d'Études des Lumières - EA 1663). Ces fusions ont conduit à un ensemble nouveau, composé d'une trentaine de chercheurs.

Les locaux du laboratoire sont essentiellement ceux de l'ancienne équipe Epistémè à l'Université de Bordeaux (ex-Bordeaux 1), rue Lamartine, mais ne bénéficient pour l'instant pas d'un espace à l'Université Bordeaux-Montaigne (ex-Bordeaux 3).

### Équipe de direction

Un directeur et un directeur adjoint appartenant à chacune des tutelles, 1 conseil élu (5 PR, 5 MCF, 3 doctorants, 2 personnalités extérieures).

La direction est assurée par les directeurs des anciennes EA 4201 et 2971 avec M. Valéry LAURAND comme directeur et M. Pascal DURIS comme directeur adjoint.

### Nomenclature HCERES

SHS5-4

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	30	31
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	3
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	1
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>36</b>	<b>37</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	38	
Thèses soutenues	25	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1	
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	18

## 2 • Appréciation sur l'unité

L'EA 4574 SPH ayant demandé au HCERES d'être évaluée non pas par équipes ou par axes, comme c'est en général le cas, mais de manière synthétique - afin de rendre possible la restitution de parcours de recherche « souples » qui caractérisent l'activité des membres du laboratoire entre différents pôles et chantiers de recherche, on trouvera dans les rubriques qui suivent des appréciations d'ensemble portant sur l'unité en son entier. Les thèmes de recherche, quand ils seront mentionnés, impliqueront davantage des périmètres que des équipes constituée de manière stricte ; et il faudra par ailleurs avoir à l'esprit l'interaction forte de certains ces périmètres entre eux - c'est-à-dire aussi le déplacement des chercheurs le long de parcours transversaux complexes.

Cette complexité n'exclut bien entendu pas la cohérence des chantiers définis par le quinquennal en cours.

### Avis global sur l'unité

Excellente unité, dont la cohésion, la vivacité (il faut noter la moyenne d'âge relativement jeune de ses chercheurs), et la productivité impressionnante disent la qualité. Elle bénéficie d'une gouvernance équilibrée, et affiche un fonctionnement clair et régulier.

Elle possède une très forte visibilité scientifique, reconnue de manière institutionnelle (7 membres IUF, honoraires ou en activité) et sur la scène internationale : on note la présence des membres de l'unité dans de très nombreux colloques à l'étranger et en France, un grand nombre de publications, une importante activité d'organisation de journées d'études, de séminaires et de colloques à l'Université de Bordeaux et/ou à l'Université de Bordeaux-Montaigne (les deux universités de tutelle).

L'unité a su créer les conditions d'un partenariat financier avec un mécène, ce qui lui permet de financer des doctorants et de pallier les insuffisances des financements publics. L'encadrement doctoral est suivi et très cohérent, et bénéficie à la fois de fonds de l'équipe, des écoles doctorales et des dotations IUF, ce qui permet une réelle capacité d'initiative (y compris des doctorants eux-mêmes) et de formation.

Enfin, la revue *Lumières*, biannuelle, a su s'affirmer comme une référence dans son champ.

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'attention portée par les membres de SPH aux recommandations de l'AERES lors de la dernière visite d'évaluation, a conduit à une redéfinition des axes scientifiques qui structurent la recherche : un choix non seulement heureux du point de vue de la lisibilité des « périmètres » internes à l'équipe, mais qui a aussi, paradoxalement, permis une très originale articulation des différents pôles. Chaque chercheur peut désormais, sans renoncer à la cohérence de son propre travail, circuler librement entre différents chantiers et y contribuer de manière féconde.

La rareté de ce type d'expérience, et l'évidente réussite de ce modèle (mis en place depuis 2013 après une importante concertation interne), font de SPH un cas extrêmement intéressant où la cohésion de l'ensemble non seulement empêche par avance le risque de la dispersion mais permet une dynamique de collaboration interne originale et - à en juger l'impressionnante liste des réalisations scientifiques et publications fournie pour le présent quinquennal - très féconde.

Des efforts importants sont faits pour l'internationalisation de l'équipe, notamment un relation privilégiée avec l'Università degli studi di Milano (master commun à partir de 2015-2016).

Une grande qualité en matière de publications fait désormais de SPH une équipe connue, reconnue et clairement identifiée, sur des thèmes spécifiques qui en sont devenus les axes structurants.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les difficultés qu'affronte désormais SPH sont de deux types, essentiellement subies par l'équipe, qui se trouve dès lors dans une situation très inconfortable :

1. L'EA a pour tutelle deux universités dont les relations sont complexes : l'une (Bordeaux-Montaigne, ex Bordeaux 3) a refusé de fusionner avec l'autre (Bordeaux, ex Bordeaux 1, 2 et 4) ; la promesse de soutien, à la fois logistique (en termes de mètres carrés et de personnel dédié) et financier de la seconde, a été très inégalement respectée, alors que la première a relativement tenu ses engagements. La convention de partenariat passée entre les deux tutelles en juillet 2012, et signée de la main des deux Présidents, stipulait (article 2) que l'UB1 « s'engageait à prendre en compte dans son schéma directeur immobilier, et dans les meilleurs délais, les besoins en locaux de l'équipe SPH (surface de l'ordre de 300 m<sup>2</sup> dotée de mobilier et équipements de travail ». A la question posée des 300 mètres carrés promis par l'Université de Bordeaux à SPH, il a été répondu lors de la visite que la conjoncture n'était pas favorable ; quant au financement, demeuré symbolique, le représentant a bien voulu en convenir sans proposer quoi que ce soit.

2. Comme le remarque lui-même le dossier d'évaluation fourni, les financements exceptionnels jusqu'alors apportés par des projets de recherche (ANR) ou par des fonds IUF, demandent à être relancés et consolidés : c'est sans doute le cas du côté de l'IUF grâce à la présence réitérée de membres IUF dans l'unité ; mais c'est bien moins vrai pour les ANR (2 ANR refusées dans les dernières années). Il faut sans doute mener une réflexion sur la constitution de projets de recherche (nationaux ou européens) porteurs.

### Recommandations

Dans la perspective éventuelle d'une UMRisation, le programme scientifique et la spécificité de l'unité gagneront à être précisés (le CNRS n'accrédite que des UMR dont l'originalité scientifique par rapport à des UMR existantes est avérée).

Une relative faiblesse du nombre des thèses soutenues, telle qu'elle apparaissait dans le document préparatoire à la visite (11 soutenances mentionnées), s'est révélée le fruit d'une erreur de transcription : SPH a fait soutenir 25 thèses et non 11, ce qui renforce l'impression de très grande qualité de la formation doctorale. On ne saurait assez recommander, dès lors, que l'effort porte également sur les HDR, afin de donner à l'équipe une visibilité plus grande encore, et une publicité de ses thèmes de recherche et domaines d'expertise.

L'internationalisation des activités de SPH (en particulier avec Milan) est encore fragile et demanderait à être renforcée, au-delà de la seule perspective du Master commun prévu pour 2015-2016 (qui est en elle-même tout à fait louable), en visant des accords concernant la recherche elle-même.

La visibilité internationale de l'équipe, qui est impressionnante (216 conférenciers invités à l'international), est encore très généralement le fait de la présence individuelle de chercheurs reconnus, invités, mobiles et très productifs, à l'étranger. Cette productivité individuelle est positive, mais elle n'affirme pas toujours la présence du laboratoire en tant que tel sur la scène internationale ; il en découle l'utilité que pourraient avoir des accords ou des projets internationaux collectifs, pour en assurer davantage l'identité collective : plus de collaborations durables avec des équipes de recherche étrangères (on pense bien entendu à l'Allemagne et au monde anglo-saxon *in primis*, puisque les thèmes de recherche de SPH semblent s'y prêter en grande partie).